



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Accès à toute application SECURID par clé de sécurité

Manuel Utilisateur DC (Détenteur de la Clé)



SOMMAIRE

LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION

1. PREMIERE CONNEXION

- 1.1 ACTIVATION DE LA CLE
- 1.2 CREATION DU CODE PIN

2. ACCES AUX APPLICATIONS

3. LES BONNES HABITUDES DE L'UTILISATEUR

- 3.1 PROCEDURES DE SECURITE
- 3.2 STOCKAGE DE LA CLE

4. GESTION DES CLES

- 4.1 DELIVRANCE DE LA CLE
- 4.2 EN CAS DE PERTE, VOL, DYSFONCTIONNEMENT OU BRIS DE LA CLE
- 4.3 RESTITUTION DE LA CLE



LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION

Les systèmes d'information et les applications développées par le système éducatif doivent répondre à des impératifs de sécurité.

Tous les acteurs du système éducatif sont concernés par la sécurité du système d'information.

NOTIONS FONDAMENTALES

La clé de sécurité est délivrée à titre professionnel et personnellement au représentant d'un lycée ou d'un collège dans le cadre du Système d'information du second degré.

Elle permet de s'identifier sur les applications et garantit la sécurisation des accès aux applications de l'Education Nationale.

La clé de sécurité se matérialise comme illustrée ci-dessous :



**Par sécurité, les 6 chiffres de votre clé sont renouvelés toutes les minutes.
Ne notez surtout pas votre code PIN sur votre clé !**

RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur de la clé de sécurité est responsable de l'usage qui en est fait.

L'utilisateur veille à ne pas égarer sa clé de sécurité et à détruire toute trace du code PIN nécessaire à l'utilisation de la clé. La détention par un tiers de la clé de sécurité et du code PIN permet de se substituer au porteur et d'agir en son nom.

Il est rappelé que les données des systèmes d'information sont confidentielles.



1. PREMIERE CONNEXION

1.1 ACTIVATION DE LA CLE

Se connecter à l'adresse suivante :

<https://extranet.ac-grenoble.fr/console-rc/login/enable>

L'écran d'authentification suivant s'affiche :

Activer votre clé de sécurité

* Champs requis

Activer votre clé de sécurité

Vous devez activer votre clé de sécurité avant de pouvoir l'utiliser pour vous connecter.

ID Utilisateur * jdupont

Code d'Activation * 46st8kjq

Numéro de Série * 00031963330 [Où puis-je trouver mon numéro de série ?](#)

Annuler [X] Ok [→]

Sur cet écran vous devez saisir :

- votre identifiant personnel de messagerie (ID utilisateur)
- le code d'activation communiqué par le Chef d'Etablissement
- **000 suivi du numéro de série gravé au dos de la clé** comme illustré ci-dessous :



- Cliquer sur OK pour valider.



L'écran suivant s'affiche :

Félicitations ! Votre clé de sécurité est maintenant active.
Vous pouvez désormais vous identifier sur les applications protégées par clé RSA SecurID.

Se connecter à l'adresse suivante :

<https://extranet.ac-grenoble.fr/arenb>

L'écran d'authentification s'affiche :


Authentification de type OTP

Identifiant

Passcode OTP

Valider

0	8	2
1	3	5
6	9	4
7	Suppr	



Sur cet écran :

- saisir votre identifiant personnel de messagerie
- saisir le PASSCODE qui correspond au code affiché sur l'écran de la clé
- cliquer sur Valider.

Vous enchaînez sur l'écran de création du code PIN.



1.2 CREATION DU CODE PIN

L'écran de création du code PIN s'affiche :

Authentification de type OTP

Saisissez votre nouveau code PIN, contenant de 4 à 6 chiffres:

Confirmez votre nouveau code PIN

Cet écran permet de générer votre code PIN (code secret) :

- saisir le code PIN de votre choix (**4 à 6 caractères NUMERIQUES**)
- le confirmer en le saisissant à nouveau
- cliquer sur valider

Le code PIN est nécessaire à l'utilisation de la clé de sécurité, il doit être mémorisé, et gardé secret. Une procédure de remise à zéro peut être demandée au RC (chargé de la Remise des Clés) ou aux services d'assistance.

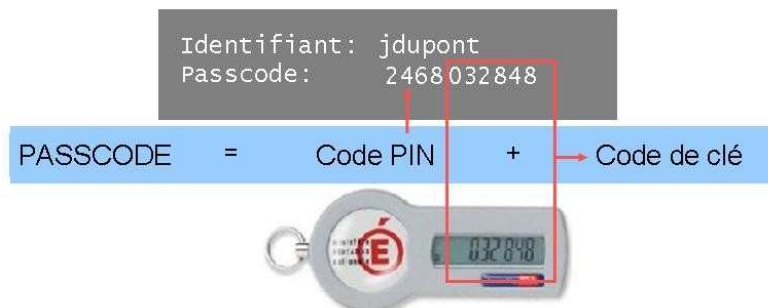
L'écran suivant s'affiche :

Authentification de type OTP

Attendez que le code de votre clé change, puis saisissez votre PASSCODE:

Attendre le changement de l'affichage sur l'écran de la clé et :

- saisir le PASSCODE c'est à dire le code PIN + le code affiché sur la clé



- cliquer sur valider

Vous pouvez désormais accéder à vos applications en qualité d'utilisateur reconnu.



2. ACCES AUX APPLICATIONS

Se connecter à l'adresse suivante :

<https://extranet.ac-grenoble.fr/arenb>

SAISIR L'IDENTIFIANT

Identifiant personnel de messagerie

Authentification de type OTP

Identifiant

Passcode OTP

Valider

0	8	2
1	3	5
6	9	4
7	Suppr	

SAISIR LE PASSCODE

Tapez votre code PIN + le code qui s'affiche sur l'écran de la clé

Identifiant: jdupont
Passcode: 2468032848

PASSCODE = Code PIN + Code de clé

Cliquez sur **VALIDER**



3. LES BONNES HABITUDES DE L'UTILISATEUR

3.1 PROCEDURES DE SECURITE

Chaque utilisateur doit veiller au respect de la sécurité liée aux mots de passe permettant l'accès aux applications.

A cet égard, chaque « utilisateur » :

- Doit choisir un code PIN (éviter les codes ayant des liens évidents avec l'environnement de l'établissement, comme par exemples : code RNE ou code postal) ;
- Ne doit pas écrire son code PIN. Le code PIN, nécessaire à l'utilisation de la clé de sécurité, doit être mémorisé, et gardé secret. En aucun cas ce code ne doit être récupérable par un tiers malveillant qui viendrait à entrer en possession de la clé ;
- Doit demander l'annulation de ce code PIN au service académique en cas de doute sur sa confidentialité ;

La présente notice est délivrée à l'utilisateur, elle a un caractère professionnel, et ne doit pas être ni dupliquée ni communiquée à un tiers.

3.2 STOCKAGE DE LA CLE

La clé de sécurité doit faire l'objet de précaution de rangement.

Afin de limiter les risques de vol, il est conseillé de ranger la clé de sécurité dans un lieu sûr, notamment durant les périodes d'inutilisation relativement longues.



4. GESTION DES CLES

4.1 DELIVRANCE DE LA CLE

La clé de sécurité et le manuel qui l'accompagne sont remis en mains propres à l'utilisateur par le chef d'établissement.

L'utilisateur en accuse réception sur un bordereau de remise des clés de sécurité

Rappel des coordonnées de l'établissement

- Etablissement
- Tél :
- Mèl :

4.2 EN CAS DE PERTE, VOL, DYSFONCTIONNEMENT OU BRIS DE LA CLE

Dans les plus brefs délais, l'utilisateur s'adresse directement au chef d'établissement ou à l'assistance académique.

En cas de perte ou de vol, cette déclaration permet de rendre la clé de sécurité inutilisable par un tiers.

Les services informatiques de l'académie se chargent des formalités pour la commande et l'acheminement de la nouvelle clé

Rappel des coordonnées de l'assistance académique du service informatique :

- Assistance : Guichet Unique.....
- Tél : 0810 76 76 76.....
- Mèl : assistance@ac-grenoble.fr.....

4.3 RESTITUTION DE LA CLE

Au moment de son départ définitif de l'établissement, de sa cessation de fonction, d'une longue période d'absence ou à l'expiration de la validité de la clé de sécurité, l'utilisateur restitue la clé de sécurité au chef d'établissement et signe le bordereau de restitution.